



# Stratégie institutionnelle de gestion des données de recherche

Version finale au 1<sup>er</sup> mars 2023 – sous réserve d’approbation au conseil d’administration

## A. Introduction

Dans le milieu de la recherche, l’importance de gérer les données de recherche et d’y donner accès, notamment dans un but de vérification, de transparence, de réutilisation et d’intégration des données au profit des découvertes et d’innovations, est de plus en plus reconnu. Au Canada, les trois organismes subventionnaires fédéraux<sup>1</sup> ont publié en 2016 une [Déclaration de principes sur la gestion des données numériques](#) et, en mars 2021, ont publié un [Énoncé de politique sur la gestion des données de recherche](#).

En plus d’assurer le respect des politiques des organismes subventionnaires et de favoriser la conduite responsable de la recherche, la gestion des données de la recherche comporte plusieurs avantages. Elle permet, entre autres, d’accélérer les progrès scientifiques, d’accroître la visibilité et les retombées de la recherche, de limiter la répétition des travaux de recherche, de faciliter la reproduction et la validation des résultats ainsi que d’encourager la collaboration entre les chercheurs.

Reconnaissant les avantages de la gestion des données de recherche et, à titre d’établissement d’enseignement supérieur admissible et signataire de l’Entente sur l’administration des subventions et des bourses de ces trois organismes subventionnaires fédéraux, le Cégep de St-Félicien se dote d’une stratégie de gestion des données de recherche afin de relever les défis relatifs à la gestion des données de recherche et de soutenir ses chercheurs dans l’adoption de bonnes pratiques en matière de gestion des données de recherche.

## B. Finalité de la stratégie

Par cette stratégie, le Cégep de St-Félicien vise à renforcer sa capacité institutionnelle dans le but d’apporter un soutien aux chercheurs dans la gestion des données de recherche. Elle décrit la façon dont l’établissement entend fournir un environnement qui valorise et appuie la gestion des données de recherche tout en tenant compte de son volume de recherche et de la taille de son établissement. Elle est appelée à évoluer et être adaptée aux réalités contextuelles du Cégep, c’est pourquoi elle fera l’objet d’une évaluation continue.

Les intentions sous-tendues sont les suivantes :

- Promouvoir l’excellence en matière de recherche au sein de la communauté de recherche par l’adoption de bonnes pratiques en gestion des données;

---

<sup>1</sup> Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC).

- Évaluer la capacité actuelle en gestion des données de recherche et identifier les changements nécessaires afin de se conformer aux politiques des organismes subventionnaires fédéraux et aux autres exigences en matière de gestion des données de la recherche;
- Définir un plan de mise en œuvre pour améliorer la capacité institutionnelle du Cégep en matière d'intendance de données de recherche;
- Assurer le stockage, la conservation et la disponibilité des données de recherche pour des fins de consultation et de réutilisation, le cas échéant.
- Soutenir la communauté de recherche du Cégep de St-Félicien dans leurs efforts à établir et mettre en œuvre des pratiques de gestion des données de recherche répondant aux exigences des trois organismes subventionnaires fédéraux.

## C. Définitions

Dans le but de favoriser une compréhension commune des termes contenus dans cette stratégie, les définitions de deux termes clés sont présentées dans cette section alors que d'autres termes sont définis dans l'Annexe 1.

Les **données de recherche**<sup>2</sup> sont habituellement définies comme étant : « des données essentielles utilisées en tant que sources principales pour appuyer les enquêtes techniques ou scientifiques, la recherche, les travaux académiques ou l'activité artistique, et qui sont utilisées comme des éléments de preuve dans le cadre du processus de recherche ou qui sont communément reconnues dans le milieu de la recherche, au besoin, pour valider les résultats et les conclusions de la recherche ». Ainsi, tout contenu, numérique ou non, est susceptible de devenir des données de recherche qui peuvent se présenter sous plusieurs formes et sur des supports variés (écrits, notes, chiffres, symboles, textes, illustrations, films, vidéos, enregistrements sonores, reproductions picturales, dessins, croquis ou autres représentations graphiques, manuels de procédures, formulaires, schémas, diagrammes de marche du travail, description d'équipement, fichier de données, algorithmes de traitement, statistiques.). Les données de recherche peuvent être de nature expérimentale ou opérationnelle, émaner d'observations ou d'une tierce partie, être issues du secteur public, provenir de la surveillance et comprendre des données traitées ou recyclées.

La **gestion des données de recherche**<sup>3</sup>, communément appelé GDR, renvoie aux « processus appliqués tout au long du cycle de vie d'un projet de recherche pour guider la collecte, la documentation, le stockage, le partage et la conservation des données de recherche ».

## D. Valeurs et principes directeurs

Un ensemble de valeurs et de principes orientent les actions de la présente stratégie de gestion des données de recherche.

- Les données sont un résultat de recherche important et leur valorisation s'intègre à la culture de recherche;

<sup>2</sup> Définition privilégiée par les trois organismes subventionnaires repérée à [https://www.ic.gc.ca/eic/site/063.nsf/fra/h\\_83F7624E.html](https://www.ic.gc.ca/eic/site/063.nsf/fra/h_83F7624E.html). Elle constitue une adaptation de la définition du CASRAI (Consortia Advancing standards in Research Administration Information) <http://dictionary.casrai.org/data>.

<sup>3</sup> Définition privilégiée par les trois organismes subventionnaires, repérée à [https://science.gc.ca/eic/site/063.nsf/fra/h\\_97609.html#1d](https://science.gc.ca/eic/site/063.nsf/fra/h_97609.html#1d). Elle constitue une adaptation de la définition du réseau Portage téléaccessible à: [https://portagenetwork.ca/wp-content/uploads/2019/08/Primer\\_RDM\\_August2019\\_EN.pdf](https://portagenetwork.ca/wp-content/uploads/2019/08/Primer_RDM_August2019_EN.pdf)

- La gestion des données de recherche favorise l'excellence de données de recherche et fait partie des pratiques reconnues de la conduite responsable de la recherche;
- La gestion des données de recherche est une responsabilité partagée: le personnel ayant la charge principale d'un projet de recherche assure la gestion des données de la recherche rattachée à son projet alors que le Cégep de St-Félicien s'engage à lui fournir un environnement favorable à la mise en œuvre de meilleures pratiques de GDR dans la mesure de sa capacité et des ressources disponibles;
- La promotion, la sensibilisation et la formation concernant les bonnes pratiques de gestion des données de recherche sont primordiales pour favoriser l'excellence en matière de gestion des données de recherche;
- La gestion des données de recherche doit s'effectuer en conformité de toutes obligations commerciales, juridiques et éthiques, ainsi que dans le respect des principes de gestion autochtone des données en reconnaissant le rôle crucial des données pour faire progresser l'innovation et l'autodétermination des Autochtones. Ainsi, les recherches menées par et avec les communautés autochtones doivent être gérées conformément aux principes élaborés et approuvés par ces communautés.

## E. Composantes et plan de mise en oeuvre de la stratégie

Les composantes de la stratégie institutionnelle de gestion des données de recherche se déclinent en trois phases : 1) la sensibilisation; 2) l'évaluation de l'état de préparation; et 3) la formalisation et l'officialisation des pratiques de GDR.

### 1. Sensibilisation

Le Cégep de St-Félicien reconnaît que la sensibilisation constitue un moyen efficace d'intéresser la communauté de la recherche à l'importance de la gestion des données. Dans le but de sensibiliser la communauté à cette pratique, nous misons sur la présence d'ambassadeurs, sur une communication et une diffusion efficace de l'information sur notre stratégie. La Direction responsable de la recherche et le répondant de la recherche représentent des acteurs clés pour sensibiliser la communauté de recherche, et ce, en collaboration avec les Centres de documentation, les archives et l'équipe responsable des communications.

SENSIBILISATION				
Objectifs	Situation actuelle	Actions et ressources envisagées pour renforcer la capacité en GDR	Échéancier	Responsable
1.1 Identifier les groupes d'intervenants concernés par la GDR	Plusieurs intervenants ou services sont concernés par la GDR : direction responsable de la recherche et la conseillère à la recherche, direction des études, direction des technologies de l'information et des ressources informationnelles (DITRI), Centres de documentation (archiviste), le comité d'éthique à la recherche, le personnel de recherche (chercheurs, enseignants, professionnels, soutiens, étudiants, stagiaires).	Former un groupe de travail pour l'élaboration de la stratégie en GDR en impliquant les principaux acteurs concernés.  Tenir des rencontres d'information auprès des différents acteurs concernés par la GDR.	Automne 2021  Automne 2022	Direction responsable de la recherche

1.2	Identifier des ambassadeurs pour promouvoir la GDR	Aucune personne n'est désignée formellement pour promouvoir la GDR.	Recruter des personnes acceptant d'être des ambassadeurs pour promouvoir la GDR dans chacun des trois sites (CECC, CCTT Écofaune boréale et Cégep de St-Félicien)	Hiver 2023	Direction responsable de la recherche
1.3	Rendre disponible du matériel et des ressources de sensibilisation	Aucun matériel n'est utilisé présentement.	Répertorier des ressources et des outils disponibles ou mutualisés; prévoir différents formats afin de favoriser l'accessibilité du matériel (ex. infographie, vidéo, ateliers).	Automne 2023	Direction responsable de la recherche Centres de documentation
1.4	Déterminer et mettre en œuvre des moyens de communication servant pour la sensibilisation à la GDR	Aucune formalisation actuellement.	Déterminer et réaliser des activités visant la conscientisation et la sensibilisation à la GDR.	Automne 2023	Direction responsable de la recherche
1.5	Participer aux consultations des trois organismes subventionnaires fédéraux sur la politique de GDR	Participation à des consultations via notre réseau collégial (ARC, Fédération des cégeps, Synchronex).	Poursuivre la participation à d'éventuelles consultations des trois organismes subventionnaires fédéraux via notre réseau ou autre modalité.	En continu	Direction responsable de la recherche

## 2. État de préparation à la GDR

Avec l'objectif de se préparer adéquatement à gérer les données de recherche, le Cégep de St-Félicien a choisi de procéder à un état des lieux concernant la gestion des données de recherche afin de mieux comprendre les enjeux institutionnels et individuels.

ÉTAT DE PRÉPARATION À LA GDR					
Objectifs	Situation actuelle	Actions et ressources envisagées pour renforcer la capacité en GDR	Échéancier	Responsable	
2.1	Évaluer les données actives, l'infrastructure et les services mis en place par le Cégep pour soutenir la GDR.	Aucune structure ou service formelle en GDR. Les pratiques sont informelles et propres à chacune des équipes de recherche.	Former un groupe de travail et utiliser l'outil « Modèle d'évaluation de la maturité de la GDR au Canada (MEMAC) » pour évaluer le niveau de préparation du Cégep en matière de GDR.  Réaliser des entretiens auprès des équipes de recherche actives afin d'avoir un aperçu des données, des pratiques en GDR et des besoins.	Hiver 2021  Automne 2022	Direction responsable de la recherche
2.2	Connaitre les bonnes pratiques de la GDR.	Il y a une méconnaissance de la GDR et des bonnes pratiques par les membres du personnel impliqués dans la mise en place d'un service en GDR (ex. Centres de documentation, répondant à la	Mettre en place des activités de familiarisation et de formation auprès du personnel touché par la mise en place d'un service de GDR afin de mieux saisir les concepts et les bonnes pratiques de GDR à promouvoir.	Automne 2023	Direction responsable de la recherche

		recherche, directions concernées)			
2.3	Soutenir le personnel de recherche dans l'élaboration des plans de gestion des données.	L'élaboration d'un plan de données de recherche ne fait pas partie des pratiques courantes des chercheurs. Aucun outil ou canevas n'est utilisé.	Choisir, s'approprier et adapter un outil/canevas facilitant l'élaboration d'un plan de gestion de données (ex. modèle proposé par <a href="#">l'Assistant PDG</a> de Portage).	Hiver 2024	Direction responsable de la recherche
2.4	Favoriser et rendre accessible un service de dépôt de données numériques.	Le Cégep n'appuie aucun dépôt de données numériques. Il y a peu de publication.	Explorer les possibilités d'accéder à une ressource mutualisée dans l'ensemble du réseau collégial.  Analyser la faisabilité de supporter un dépôt de données numériques (ex. <a href="#">Borealis-Dataverse</a> ).  Implanter le dépôt de données numériques.	Automne 2024	Direction responsable de la recherche
2.5	Prendre en compte les considérations éthiques, juridiques et commerciales dans les processus de la GDR.	Certains projets de recherche doivent prendre en compte des contraintes ou des considérations éthiques, juridiques et commerciales.	Clarifier les attentes et les contraintes devant être prises en compte dans le processus de la GDR, notamment pour les données sensibles, dans un contexte de recherche autochtone (Premières Nations, Métis et Inuit) ou de partenariats avec des entreprises privées (ex. brevets, propriété des données).  Assurer un arrimage avec les attentes dans les politiques institutionnelles, les conventions collectives, les ententes de partenariats ultérieures et autres contraintes.	Automne 2023	Direction responsable de la recherche

### 3. Formalisation et officialisation des pratiques en GDR

Dans le but d'assurer une cohérence à cette stratégie de gestion des données de recherche, les pratiques en cette matière se doivent d'être formalisées et officialisées concrètement auprès de notre communauté de recherche. Le Cégep s'est doté de plusieurs politiques institutionnelles relativement à la recherche qui sont mises à jour régulièrement en s'arrimant avec les exigences des trois organismes subventionnaires fédéraux. En maintenant une infrastructure de TI adéquate et en misant sur de la formation, de l'accompagnement et de la collaboration, le personnel de recherche améliorera progressivement ses pratiques en gestion des données de recherche pour tendre vers une approche commune. Une fois de plus, il sera possible de compter sur le support de différentes instances dans le réseau collégial (ex. Fédération des cégeps, l'Association pour la recherche au collégial, les bibliothèques universitaires et collégiales, centres spécialisés en gestion des données).

## FORMALISATION ET OFFICIALISATION DES PRATIQUES

Objectifs	Situation actuelle	Actions et ressources envisagées pour renforcer la capacité en GDR	Échéancier	Responsable
<p><b>3.1</b> Rédiger et formaliser les attentes et les directives en GDR dans les politiques institutionnelles de la recherche.</p>	<p>Les politiques actuelles sont incomplètes et les éléments de la GDR sont adressés de manière informelle.</p>	<p>Préciser les rôles et les responsabilités des services concernés (Centres de documentation, archives, Direction TIRI, Direction responsable de la recherche).</p> <p>En concertation avec les différents acteurs concernés, établir des attentes, des directives et des procédures pour le personnel impliqué dans la GDR.</p> <p>Formaliser l'importance de la GDR en intégrant des éléments dans les politiques institutionnelles de la recherche et assurer une cohérence avec les autres politiques relatives à la recherche.</p>	<p>Hiver 2024</p>	<p>Direction responsable de la recherche</p>
<p><b>3.2</b> Mettre en place et maintenir une infrastructure de TI pour répondre aux besoins en GDR à court et à long terme.</p>	<p>L'infrastructure de TI est présente pour une majorité des besoins actuelles.</p>	<p>Rendre accessible l'utilisation d'une plateforme institutionnelle numérique ou infonuagique pour la GDR (ex. SharePoint).</p> <p>Poursuivre la formalisation de cette plateforme comme lieu, de conservation et d'archivage en toute sécurité et confidentialité.</p>	<p>En continu</p>	<p>DTIRI</p>
<p><b>3.3</b> Offrir un service de soutien aux chercheurs afin de répondre aux exigences liées, notamment au plan de gestion de données de recherche et au dépôt numérique.</p>	<p>Aucun service de soutien en GDR n'est formellement organisé bien que de l'aide ponctuelle est disponible sur demande pour la gestion des documents papiers et numériques (ex. archivage).</p>	<p>Mettre en place un mécanisme centralisé de demande de soutien et désigner une ou des personnes-ressources pour fournir un accompagnement ponctuel, sur demande, aux chercheurs.</p> <p>Mettre à leur disposition des « canevas » de plans de gestion de données pouvant être adaptés et personnalisés selon le domaine et la discipline de recherche.</p> <p>Rendre disponible des outils, directives ou guides afin de favoriser l'autonomie des chercheurs dans la mise en place des pratiques et des attentes.</p>	<p>Hiver 2024</p>	<p>Direction responsable de la recherche</p> <p>Centres de documentation</p> <p>DTIRI</p>
<p><b>3.4</b> Offrir de la formation pour les chercheurs.</p>	<p>Aucune formation n'est offerte actuellement au Cégep. Cet aspect est laissé à la discrétion des chercheurs bien que des offres de formation provenant d'organisations externes</p>	<p>Répertorier, promouvoir des offres de formation existantes et, au besoin, préparer du matériel répondant à des besoins ciblés.</p>	<p>Hiver 2024</p>	<p>Direction responsable de la recherche</p>

		peuvent parfois être diffusées ponctuellement.			Centres de documentation
3.5	Créer un espace pour promouvoir les bonnes pratiques en GDR et diffuser de l'information pertinente à ce sujet.	L'intranet est un espace disponible pour regrouper et diffuser des informations visant à sensibiliser le personnel concerné aux attentes et aux bonnes pratiques en GDR.	Répertorier des informations, structurer, mettre à la disposition et actualiser une page dans l'intranet dédiée à la recherche, incluant la GDR.	Automne 2023	Direction responsable de la recherche
3.6	Évaluer les capacités institutionnelles en GDR.	Aucun mécanisme n'est formalisé.	Évaluer et ajuster en continu la mise en œuvre de la stratégie de GDR pour assurer la pérennité de l'infrastructure de TI, des activités de sensibilisation, des services d'accompagnement et de formation.	En continu	Direction responsable de la recherche

## F. Personne responsable

Question ou commentaire sur la stratégie de gestion des données de recherche du Cégep de Saint-Félicien?

Pierre Desjardins  
 Direction responsable de la recherche  
[pdesjardins@cegepstfe.ca](mailto:pdesjardins@cegepstfe.ca)

## Remerciements

Cette stratégie a été élaborée à l'intérieur d'une démarche concertée avec différents acteurs concernés par la recherche au Cégep de St-Félicien. Nous remercions donc les membres du groupe de travail. Également, elle s'appuie et constitue une adaptation des modèles proposés par plusieurs instances dont la Fédération des cégeps, l'Alliance de recherche numérique du Canada, ainsi que l'Association pour la recherche au collégial. Nous sommes très reconnaissants de l'aide obtenue.

# Annexe 1 – Définition

Ce glossaire est une proposition de la Fédération des cégeps. Toutes les définitions présentes dans ce glossaire proviennent du site interne de *Données de recherche Canada*. Pour de plus amples informations : [Le glossaire original de DRC | Research Data Canada \(rdc-drc.ca\)](http://Le_glossaire_original_de_DRC_|_Research_Data_Canada_(rdc-drc.ca).).

Termes	Définition
<b>Archivage</b>	Activité de conservation qui consiste à faire en sorte que les données soient correctement choisies et stockées, et puissent être consultées, leur intégrité logique et physique étant préservée dans le temps, notamment sur les plans de la sécurité et de l'authenticité.
<b>Base de données</b>	Ensemble de données structurées dont le contenu peut être aisément consulté, géré et actualisé. Leur nature dépend des besoins de l'étude. La base de données relationnelles, dans laquelle les données sont liées les unes aux autres d'une manière méthodique qui permet de restructurer et de consulter celles-ci de diverses façons, est un type courant de base de données. La base de données peut abriter un ou plusieurs jeux de données.
<b>Centre de données</b>	Installation procurant des services TI comme des serveurs, le stockage massif des données et la connectivité aux réseaux.
<b>Conservation</b>	Activité qui consiste à gérer et à promouvoir l'utilisation des données à compter de leur création afin de s'assurer qu'elles peuvent être exploitées et sont disponibles en vue d'une réutilisation et de découvertes ultérieures. En ce qui concerne les jeux de données dynamiques, la conservation peut signifier un enrichissement ou une actualisation continue de manière à en préserver l'utilité. À un degré supérieur, la conservation peut aussi inclure le renvoi à des annotations ou à des publications variées.
<b>Dépôt</b>	Lieu où est préservé et géré, et où l'on peut consulter, du contenu numérique sous de nombreuses formes. Le matériel disponible dans les dépôts en ligne est conservé de manière à en permettre la consultation pour la découverte et la réutilisation. On doit posséder une maîtrise suffisante sur le matériel numérique pour que celui-ci puisse conserver son authenticité, sa fiabilité et son utilité.
<b>Dépôt de données</b>	Service d'archivage veillant à la conservation prolongée des objets numériques utiles pour la recherche. La norme en la matière est le modèle de référence Système ouvert d'archivage d'information de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) (ISO 14721:2003). Dépôt et dépôt numérique de confiance sont des concepts apparentés.
<b>Données</b>	Faits, mesures, enregistrements ou observations sur l'univers recueillis par des scientifiques et d'autres personnes, assortis d'une interprétation minimale de leur contexte. Les données peuvent être présentées sous n'importe quelle forme et sur des supports variés (écrits, notes, chiffres, symboles, textes, illustrations, films, vidéos, enregistrements sonores, reproductions picturales, dessins, croquis ou autres représentations graphiques, manuels de procédures, formulaires, schémas, diagrammes de marche du travail, description d'équipement, fichier de données, algorithmes de traitement, statistiques.).
<b>Données de recherche</b>	Données essentiellement employées pour alimenter les enquêtes techniques ou scientifiques, la recherche, les études ou des activités artistiques. On s'en sert pour étayer la méthode expérimentale où les chercheurs estiment communément qu'elles sont nécessaires pour valider leurs observations et les résultats de leurs travaux. Tout contenu, numérique ou non, est susceptible de devenir des données de recherche. Les données de recherche peuvent être de nature expérimentale ou opérationnelle, émaner d'observations ou d'une tierce partie, être issues du secteur public, provenir de la surveillance et comprendre des données traitées ou recyclées.
<b>Données ouvertes</b>	Données accessibles, utilisables, évaluables et intelligibles. N'importe qui peut utiliser, réutiliser et rediffuser librement ces données, sous la seule réserve, au plus, qu'elles puissent être affectées et partagées de la même manière.



<b>Termes</b>	<b>Définition</b>
<b>Fiche de métadonnées</b>	Ensemble de données définies par un thème ou une catégorie reflétant ce qu'on mesure, observe ou surveille à divers endroits. La fiche de métadonnées est une source d'information utile sur le plan opérationnel.
<b>Gardien des données</b>	Personne ou organisation responsable de l'infrastructure TI qui procure et préserve les données conformément aux politiques et aux pratiques établies par l'organisme régissant les données. On parle parfois d'intendance technique des données.
<b>Gestion des données</b>	Ensemble d'activités ayant pour but d'acquérir, de réguler et de préserver les données et l'information ainsi que d'en rehausser l'utilité (élaboration de politiques, planification, normalisation, gestion de l'information, synchronisation, partage, développement de bases de données, pratiques et projets).
<b>Gestion des données de recherche</b>	Stockage, consultation et préservation des données issues d'un travail de recherche quelconque. La gestion des données touche le cycle de vie complet des données, de la planification des recherches à leur exécution et de l'enregistrement des données au moment de leur création et de leur exploitation jusqu'à la préservation à long terme des résultats, une fois les recherches achevées. Parmi les activités et les difficultés associées à la gestion des données figurent les suivantes : désignation des fichiers (manière adéquate de nommer les fichiers de données); contrôle et assurance de la qualité des données; accès aux données; documentation (y compris degré d'incertitude); création de métadonnées et de vocabulaires contrôlés; stockage des données; archivage et préservation des données; partage et réutilisation des données; intégrité des données; protection des données; protection des renseignements personnels; droits associés aux données; protocoles expérimentaux (en laboratoire ou sur le terrain).
<b>Infrastructure de gestion des données de recherche</b>	Configuration du personnel, des services et des instruments rassemblés pour faciliter la gestion des données durant le cycle de vie des recherches et, plus précisément, pour couvrir l'ensemble des étapes constituant le cycle de vie des données. Cette infrastructure peut être organisée localement ou globalement pour appuyer les activités d'acquisition des données pendant la durée complète des recherches.
<b>Métadonnées</b>	Au sens propre, « données sur les données ». Données qui définissent et décrivent les particularités d'autres données. Elles servent à faciliter la compréhension des données techniques et opérationnelles ainsi que des processus se rapportant aux données. Les métadonnées opérationnelles comprennent le nom et la description des domaines, les entités et les attributs, la nature des données d'attribut et d'autres propriétés des attributs, la description des intervalles, les valeurs acceptables pour les domaines et leur définition. Les métadonnées techniques comprennent le titre des tableaux et des colonnes des bases de données physiques, les propriétés des colonnes et les propriétés des autres objets de la base de données, notamment la façon dont les données sont stockées. Les métadonnées sur les processus définissent et décrivent les caractéristiques d'autres éléments du système (processus, règles opérationnelles, programmes, tâches, outils, etc.). Les métadonnées sur la gérance des données portent sur les responsables des données, les méthodes de gestion des données et les responsabilités attribuées à chacun.
<b>Plan de gestion des données</b>	Énoncé officiel exposant la façon dont les données de recherche seront gérées et étayées lors d'un projet. Il précise aussi dans quelles conditions l'information sera subséquentement versée dans un dépôt de données en vue d'une gestion et d'une préservation à long terme.
<b>Préservation</b>	Activité d'archivage en vertu de laquelle on maintient des éléments de données dans le temps de manière que l'on puisse y accéder et en saisir le sens, malgré l'évolution de la technologie.